ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

L'AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN

Avis aux retardataires

Les personnes pouvant bénéficier des dispositions du décret du 3 février 1920, accordant des bons de pain à prix réduit à certaines catégories de consommateurs, sont informées que l'inscription des retardataires aura lieu également à la mairie, salle Pierre-de-Roubaix, dans la journée de samedi, 28 février courant, de 8 heures du matin à midi et le soir, de 14 à 18 heures.

LA GRÈVE DES EMPLOYÉS DE BANQUE

Les délégués du personnel des banques, actuellement en grève, nous prie d'insérer la note suivante :

« Voici l'approche de la fin du mois et rien n'est encore défini entre les banquiers et les délégués de leur personnel. Ceux-ci, plus fermes et plus résolus que jamais, tiendront jusqu'au bout.

» Malgré la bonne volonté des employés, aucun banquier régulièrement mandaté n'a eu l'initiative de traiter et d'étudier les revendications de son personnel vis-à-vis des délégués désignés du personnel des banques locales et parisiennes.

» La première entrevue de M. Boulin, inspecteur divisionnaire, avait laissé entrevoir un accord prochain, mais la mauvaise volonté répétée des dirigeants d'une banque locale a fait avorter celui-ci.

» Des bruits qui courent, il en résulterait que les banques seraient désireuses de traiter avec leur personnel respectif, sans la représentation du syndicat.

» Les employés eux, veulent que les banquiers se réunissent et discutent vis-à-vis des délégués de leur personnel. Il n'y a donc pas proprement dit, de question syndicale qui les sépare.

» Les banquiers ont eu tout le temps nécessaire depuis juin 1919 de donner satisfaction à leur personnel respectif; il est donc nécessaire qu'ils reconnaissent actuellement le groupement de leurs employés et qu'ils daignent causer avec ceux-ci ».

LE RECRUTEMENT DES AGENTS DE POLICE

Un concours pour le recrutement d'agents de police aura lieu prochainement à la Mairie de Roubaix.

Les postulants doivent être domiciliés à Roubaix, être de nationalité française, jouir de leurs droits civils et être aptes au point de vue physique pour remplir ces emplois. Ils doivent en outre avoir satisfait à leurs obligations militaires.

En raison des quatre années de guerre, la limite d'âge a été reportée à 35 ans au lieu de 30 ans.

Les demandes pour participer à ce concours devront être adressées à M. le Maire avant le 5 mars 1920.

GRAND GALA DE BOXE

organisé par l'Académie des Sports de Roubaix

A la Brasserie des Orphéonistes, place de la Gare, le dimanche 29 février.

Cinq grands combats :

2 Grand match-revanche, en 10 rounds de 2 minutes : Rouquet contre Voisin.

— Bossuyt, de Tourcoing, contre Lequenne, en 6 rounds de 2 minutes.

— Véranant, de Lille, contre Delporte.

— Bertier, de Lille, contre Plateaux.

— Maertens, de Mouscron, contre Depraeter.

Prix des places (Taxe et droits en sus) : Ring, premier ring, 10 fr. — Ring, 5 fr. — Premières, 3 fr. — Secondes, 2 fr.

On peut se procurer des cartes à l'avance, aux membres de l'Académie, ainsi qu'au siège, rue du Chemin de Fer, 41.

L'AMOUR DE LA FRANCE

Le nommé Jean-Baptiste Carton, âgé de 57 ans, chiffonnier, demeurant rue du Fontenoy, 200, frappé d'un arrêté d'expulsion en date du 17 mai 1893, était revenu habiter Roubaix. Il a été arrêté hier matin, et transféré à la Maison d'arrêt de Lille.

TRAFIC ILLICITE DE TITRE

M. Auguste Lepers, employé d'assurances, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, 78, à Roubaix, a porté plainte contre un nommé Auguste Dupuis, 70 ans, ourdisseur, rue d'Hem, 19, à Roubaix, qui lui a vendu un titre frappé d'opposition. Ce titre aurait été volé par les Allemands, au cours d'une perquisition faite dans une banque de Saint-Quentin.

POUR PURGER SES 8 JOURS

Le Service de la Sûreté a arrêté ce matin, rue Dombasle, le nommé Louis Devaele, 44 ans, marchand de fromages, demeurant même rue, 5, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal correctionnel de Lille du 23 janvier dernier, le condamnant à huit jours de prison pour outrages à agents. Il a été transféré au Parquet.

Avis et Communications

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Samedi 28 courant, à 19 heures 15, Répétition générale, au siège, 41, rue du Chemin de fer.

ASSOCIATION RÉGIONALE DE COMPTABLES

La réunion amicale mensuelle aura lieu dimanche 29 courant, à 10 heures 30 précises, au siège social, 10, rue Neuve.

A 11 heures 1/4 conférence par M. l'Inspecteur des postes.

CERCLE MODERNE, 57, RUE DES CHAMPS.

Ce soir vendredi à 19 h. 30, réunion générale pour la reconstitution de la Société.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT TURGOT

COTISATIONS. — Le Trésorier informe les membres qui n'ont pas encore réglé le montant de leur cotisation qu'ils pourront retirer leur carte de 1920 dimanche 29 février, de dix heures à onze heures et demie, à l'Institut Turgot, salle du Turgotin. Désormais, la carte sera exigée dans toutes les réunions, fêtes ou manifestations organisées par l'Amicale.

RENDEZ-VOUS MENSUEL. — Samedi 28 février, à 20 heures et demie, Hôtel de France, Grande-Place, 1er étage, Causerie sur la Russie, par M. Arthur Capart.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Roger Dumazy, rue de Maubeuge. — Paul Beckhout, rue des Longues-Haies, 170. — Suzanne Petit, rue des Fossés, 17. — Robert Béghe, rue Saint-Simon, 13. — Henri Lowie, rue de Paris. — Jeanne Hache, rue du Vieil-Abreuvoir, 33 bis. — Georges Wattine, rue de la Makelleine, 203. — André Goris, rue de Lille, 110 bis. — Renée Wampendonck, rue Lainière, 13.

Décès. — Henri Quenoy, 69 ans, boulevard d'Armentières, 38. — Irène Baggeron, 2 jours, rue Lafayette, 12. — Noëlle Lepère, 1 mois, rue de Lille. — Marie Deplancq, 43 ans, place de la Liberté, 22. — Cornélie Caille, 23 ans, Grande-Rue, 350. — Edmée Cordez, 32 ans, rue de Wasquehal. — Edouard Vandenberghe, 25 ans, rue de l'Epeule, 110. — Jules Turpin, 50 ans, rue Jemmapes, 24.

TOURCOING

Le manque de charbon

M. Leduc, maire de Tourcoing, a adressé la lettre suivante à M. le Préfet du Nord :

Nous sommes forcés de décliner toute responsabilité sur les conséquences du manque absolu de charbon.

Nous avons reçu en février 796 tonnes sur une demande de 6.900 tonnes, strictement indispensables. La boulangerie va cesser de pouvoir assurer la fabrication du pain, les malades sont sans feu et les malheureux sont dans l'impossibilité de faire cuire leurs aliments.

Nous n'avons cessé de signaler cette situation à l'Office départemental sans obtenir le moindre résultat. Nous signalons au ministère des Régions Libérées cette situation lamentable dont les conséquences ne peuvent nous incomber.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, etc...

Le Maire,

En même temps, M. le maire de Tourcoing envoyait à M. le Ministre des Régions Libérées le télégramme suivant :

« Sommes sans charbon depuis début de février. Avons reçu quantité infime par rapport aux besoins. Boulangers dépourvus de combustible, à la veille d'arrêter fabrication pain, malades sans feu, malheureux dans l'impossibilité faire cuire aliments faute de charbon. Réclamations réitérées Office départemental sans résultat. Avons reçu en février 796 tonnes sur 6.900 strictement indispensable. Vous prions instamment donner ordres pour expéditions immédiates par trains de secours.

» Situation critique. Vous prions télégraphier réponse.

» LEDUC, Maire de Tourcoing. »

TARIF DE LA VIANDE

Le tarif suivant est applicable à partir du 25 février :

BŒUF FRIGORIFIÉ. — 1re catégorie, Filet et Aloyau, 7 fr. 30 le kilo — 2me catégorie, Carré, Culotte, Train de côtes, 6 fr. 30 le kilo — 3me catégorie, Pièce à queue, Gite à la noix, Carotte d'aloyau, Bavette d'aloyau, Dessus de côtes, Epaisse recouverte, Epaule, Côtes à l'attelle, Gras de rognons, 5 fr. 30 — Rognons, 4 fr. 25 — 4me catégorie, Mince recouverte, Croisure, Poitrine, Jarret, Collet, 3 fr. 25.

La quantité d'os à attribuer par les bouchers ne doit pas dépasser le maximum de 250 grammes au kilo, pour les 1re, 2me, et 3me catégories de Bœuf frigorifié.

MOUTON FRIGORIFIÉ. — 1re catégorie, Gigot Premières côtes, Selle, Filet, 7 fr. le kilo — 2me catégorie, 2mes Côtes et Epaule, 6 fr. le kilo — 3me catégorie, Atteinte et fricassée, 4 fr. 15 le kilo — Gras, 4 fr. 15 le kilo — Rognons, 1.50 la couple.

CONSEIL MUNICIPAL

Voici l'ordre du jour de la séance que tiendra le Conseil municipal le 27 février :

Droits de pesage, de place et de stationnement : Auginentations — Cimetières communaux : Relèvement du tarif des concessions et autres droits — Droits de voirie : Relèvement — Taxe sur les spectacles — Taxe sur les chiens : Relèvement — Service des Eaux : Relèvement du tarif des eaux — Société des Courses : Subvention pour 1920 — Octroi : Personnel, Allocation pour chaussures en 1919 et 1920 — Octroi : Suppression, Règlement de la situation du personnel à licencier — Ravitaillement : Charbons. Achats effectués en 1914, 1915, à la Compagnie des Mines d'Anzin, Règlement, Crédit — Crédit du Nord : Remboursement d'un dépôt — Police : Traitement des commissaires, Relèvement à compter du 1er juillet 1919 — Etablissement de bains : Personnel, Augmentation de certains traitements et salaires — Assistance aux femmes en couches : Application de la loi du 17 juin 1913 — Assistance aux femmes en couches : Application de la loi du 17 juin 1913 : Propositions de rejet.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez Bienfait-Lemaire, rue d'Anvers, 31, un corroyeur, Henri Motte, 62 ans, demeurant rue Famelart, 1, en cylindrant des cuirs, a eu la main gauche prise sous le cylindre. On craint une incapacité permanente partielle.

— Au peignage de la Tossée, rue de Roubaix, 157, une ouvrière de préparation, Germaine Hausel, 15 ans, demeurant chaussée du Risquons-Tout, rue du Labyrinthe, 2, à Mouscron, en voulant retirer une mèche de laine, a eu la main gauche engagée dans les cylindres d'appel. Il y aura une incapacité permanente partielle.

— Chez Bernard et Laurent, rue du Moulin, 68, un batteur, M. J.-B. Deckynch, 48 ans, demeurant rue du Repos, 19, en posant son mandrin, a eu la main entraînée entre les rouleaux. Incapacité permanente partielle.

ABUS DE CONFIANCE

M. Desplechin, entrepreneur de peinture, demeurant rue du Blaze, a porté plainte au roulpuisseriat du 2e arrondissement contre un individu du nom de Nicolas Mason, qui a travaillé chez lui pendant deux jours et qui s'est enfui en emportant divers objets et outils qui avaient été mis à sa disposition.

POUR IVRESSE

Le nommé Biesbrouck Pierre, âgé de 40 ans, marchand d'eau de seltz, domicilié rue du Brun-Pain, 80, qui causait, étant en état d'ivresse, du scandale dans l'estaminet Bolle, rue de Menin, 200, a été arrêté et mis au violon.

VENTE DE VIN ROUGE

Conditionnement, Place Sébastopol, le vendredi 27 février, 1 litre par personne pour 1 fr. 75.

Secteur 8, cartes grises, n. pairs de 8 à 9 h.; n. impairs de 9 à 10 h.; cartes roses, n. pairs de 10 à 11 h.; n. impairs de 11 à 12 h.

Secteur 9, cartes grises, n. pairs de 2 à 3 h.; n. impairs de 3 à 4 h.; cartes roses, n. pairs de 4 à 5 h.; n. impairs de 5 à 6 h.

SERVICE DES DOMMAGES DE GUERRE

Réception et vérification des déclarations de dommages, des demandes d'indemnité, ainsi que des bons de réquisition, attestations, certificats, etc.

Vendredi 27 février. — De 8 h. 30 à midi, 18901 à 18950 ; de 2 h. à 6 h., 18951 à 19000.

Samedi 28. — De 8 h. 30 à midi, 19001 à 19050.

Le prestataire est prié de se présenter personnellement, muni du livret de famille ou d'une pièce d'identité.

ALLOCATIONS TEMPORAIRES AUX PETITS RETRAITES DE L'ETAT

Paiement des allocations à l'échéance du 1er mars 1920

Les bénéficiaires peuvent se présenter à la Perception, rue de la Boule d'Or, 15, à partir du 1er mars, porteurs de leur certificat d'admission et du titre de pension.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Robert Hellitson, rue Rambervillers, 28. — Valère Leroy, rue de Croix, 15. — Georges Castel, rue Séville, 21. — René Masurel, rue Latte, 286. — Henri Deblauve, rue Caire, 69. — Marc Dubois, rue du Casino, 67. — Andrée Defesalle, rue Dupuytren, 27.

Décès. — Apanédéris Florine, 86 ans, rue du Midi. — Germaine Suin, 28 ans, rue de Tunis, 14.

Autour de Roubaix-Tourcoing

HALLUIN

TELLE MÈRE, TEL FILS ! — Se disant envoyés par une tierce personne, la femme Julie Dumortier, 49 ans, et son fils Joseph, 20 ans, se présentèrent chez Mme Rachel Deccene, et réussirent à se faire remettre par cette personne trois sacs de pommes de terre.

Ces deux aigrefins, démasqués par la police, ont été arrêtés et déférés au Parquet de Lille.

LILLE

La GRÈVE des TRAMWAYS

Aucun incident signalé la journée d'hier. Cependant la réunion quotidienne de la Bourse du Travail a été marquée par une manifestation touchante de sympathie à l'égard du camarade Molard.

Un journal lillois l'ayant pris violemment à parti et l'ayant représenté comme un meneur dangereux, à l'unanimité, profitant de l'absence de leur dévoué secrétaire, les grévistes ont voté l'affichage d'une protestation contre les allégations fantaisistes de notre confrère.

A plusieurs reprises, les cris répétés de « Vive Molard ! » saluèrent cette décision.

Voulant en faire la surprise à leur secrétaire, les employés des Tramways de Lille décidèrent également de faire afficher cette protestation sans en parler à l'intéressé.

Cette réunion fut présidée par le citoyen Gentilhomme, secrétaire de la Section Armentiéroise du Syndicat du Bâtiment et des Travaux publics.

Prenant la parole, Gentilhomme salua les grévistes au nom du prolétariat d'Armentières. Il les félicita pour leur réconfortante solidarité, pour leur union, pour l'inlassable courage dont ils ont fait preuve au cours de cette longue lutte.

Faire la grève, leur dit-il, c'est souffrir ; mais qu'importe la souffrance, qu'importent nos sacrifices, si nos enfants, si ceux que nous aimons en recueillent les fruits.

Le président donna ensuite la parole à Baratte. En l'absence de Mollard, le trésorier du Syndicat lut une longue lettre du Maire de Lille, dans laquelle ce dernier expose au Syndicat les propositions de la Compagnie, — propositions que nous avons publiées hier.

Baratte fait ressortir l'insuffisance de ces propositions et l'assemblée décide de renvoyer la lettre au maire de Lille, en lui exprimant ses regrets de ne pouvoir continuer des pourparlers oiseux avec la Compagnie.

« Nous avons, dit l'orateur, formulé nos revendications. Molard les a établies d'accord avec nous, suivant un barème raisonnable, strictement minimum, indispensable à l'existence : il est donc inutile de salir encore du papier pour refaire des chiffres qui ne peuvent être qu'illusoires.

» Nous voulons le tarif que nous avons demandé, et non un autre, aussi ne discuterons-nous plus ».

Cette déclaration est longuement applaudie.

En fin de réunion, l'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité :

« Les camarades des Tramways, réunis en assemblée générale le 26 février, à 16 heures du soir, à la Bourse du Travail :

» Après avoir entendu la lecture de la réplique faite aux insinuations malveillantes vis-à-vis de leur secrétaire général ; profitant de son absence pour décider l'affichage de cette réplique : Protestent contre la presse patronale qui, par des informations tendancieuses contre notre secrétaire, cherche à rompre l'harmonie et l'union de notre beau Syndicat ;

» Se séparent aux cris de : « Vive Molard ! Vive le Syndicat ! Vive la C. G. T. ! Vive la grève ! ».

Dans la soirée, les grévistes ont fait des quêtes dans les rues de la ville. Les recettes que ces quêtes leur ont rapportées prouvent surabondamment la sympathie que les Lillois éprouvent pour les grévistes, contrairement à certaines allégations peu conformes avec la vérité.

Le mystérieux accident d'auto de la rue Armand-Carrel

ARRESTATION DU CHAUFFEUR

Nous avons relaté le mystérieux accident qui eût lieu lundi soir, rue Armand-Carrel, accident à la suite duquel on retrouva mort, dans un fossé bordant la route, le cadavre du convoyeur, Octave Darche, 32 ans, qui demeurait 18, rue de Manbeuge.

Un docteur appelé à examiner le corps conclut d'abord à un décès causé par une congestion qu'il attribua au froid. On pensa que, pendant que son camarade Samier, chauffeur de l'auto, était allé chercher du secours, Darche, demeuré de garde près du véhicule, était tombé par mégarde dans l'eau du fossé et y avait ainsi trouvé la mort.

Or, l'enquête menée par la police au sujet de cet accident, et au surplus, les aveux du chauffeur Henri Samier, qui a reconnu fausses ses premières déclarations, ont permis de déférer celui-ci au parquet, sous l'inculpation d'homicide involontaire.

C'est au cours de l'accident d'auto que Darche fut tué.

M. le juge d'instruction Delaë, chargé de cette affaire, a ordonné l'autopsie du corps de la victime.

Cependant, on aurait d'ores et déjà, après un examen plus approfondi, relevé sur le cadavre une grave plaie à la nuque et une large blessure à la poitrine, susceptibles d'avoir occasionné, à elles seules, la mort du malheureux Darche.

Les légitimistes s'agitent

ILS AVAIENT FAIT PLACARDER une AFFICHE EN VILLE

Il a été placardé hier, en divers endroits de Lille, une affiche rédigée par un groupement de légitimistes et dans laquelle ces derniers font de la réclame pour un Prince de Bourbon.

A les en croire, il y aurait, à l'étranger (?), vivant dans la misère, un certain Naundorff, lequel ne serait autre que le véritable petit-fils de Louis XVI, fils de Louis XVI qui, selon les uns, mourut dans un cachot de la prison du Temple, et, selon les autres, fut mystérieusement remis en liberté et remplacé par un enfant du même âge qui se mourait de maladie.

Quoqu'il en soit, les auteurs de l'affiche déclarent, en substance, que le Naundorff en question, ne possédant aucune des tares de la plupart de nos hommes politiques, est seul qualifié pour gouverner notre pays et pour sortir de l'embarras dans lequel il se trouve actuellement, le bon peuple de France.

Un exemplaire de ce placard a été transmis à M. le Préfet, par les soins de M. Perny, chef de la Sûreté.

UNE VIEILLE AFFAIRE

Pendant l'occupation allemande, en 1918, une femme, la veuve H..., 34 ans, domiciliée rue de Fleurus, s'empara d'une certaine quantité d'objets mobiliers et de lingerie, appartenant à une personne évacuée, Mme veuve Nory, 58 ans, rentière, 2, rue Jean-Baptiste Monnoyer.

M. Perny, chef de la Sûreté, décida, à la suite de renseignements qui lui avaient été communiqués par la police mobile, de faire une perquisition au domicile de la veuve H...

C'est ainsi qu'il retrouva chez celle-ci un nombre bien plus considérable d'objets que ceux que réclamait Mme Nory et qui lui avaient également été dérobés. Le tout a été estimé 5.000 fr.

Procès-verbal de cette affaire a été dressé et envoyé au Parquet.

FUNÉRAILLES

Vous êtes prié de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Funérailles de

Madame Veuve BRODY

décédée à Lille le 25 courant, dans sa 71e année, lesquelles auront lieu à Lille le **Samedi 28** du dit mois, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière du Sud.

Assemblée à la maison mortuaire, 2, rue Le Glay, à 8 heures 45.

Pompes Funèbres Générales, 68, rue Nationale, Lille. 11829.

PETITES NOUVELLES

LES ROIS DU VOLANT. — Rue Nationale, l'auto de M. Gadiniaux, demeurant à Paris, a heurté et détérioré la bicyclette de M. Charles Caziez, demeurant au 274 de la rue précitée. Pas d'accident de personne.

CA N'A TENU QU'A UN FIL. — Les nommés Charles Huzeler, 17 ans, marchand ambulant, et Auguste Macelot, 60 ans, brocanteur, demeurant tous deux rue Baudin, bicyclette de M. Charles Caziez, demeurant au 274 de la rue précitée. Pas d'accident de personne.

CA N'A TENU QU'A UN FIL. — Les nommés Charles Huzeler, 17 ans, marchand ambulant, et Auguste Macelot, 60 ans, brocanteur, demeurant tous deux rue Baudin, bicyclette de M. Charles Caziez, demeurant au 274 de la rue précitée. Pas d'accident de personne.

IL FAUT PAYER ! — Le Service de la Sûreté a conduit hier au Parquet la femme Decobert Suzanne, ménagère, 60, rue des Tanneurs. Il s'agissait de l'exécution d'un mandat d'arrêt délivré par le Parquet de St-Etienne, pour vol.

ENCORE UNE ! — Le soir, vers 19 heures, M. Daël, représentant de commerce, 145, rue Barthélémy-Delespaul, avait déposé sa bicyclette contre le trottoir, en face de son domicile. Il s'absenta un instant et constata en revenant que son vélo avait disparu.

Théâtres, Cinémas & Concerts

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui vendredi, à huit heures et demie, « dernière » de : « LE MARIAGE DE Mlle BEULEMANS », avec le concours de M. Willekens, le comique bruxellois. (Tournée Zeller).

— Demain samedi, « troisième » de MANON.

— Dimanche, en matinée « WERTHER » et « LA DELIVRANCE ». — En soirée : « LA FILLE DU REGIMENT » et « LA DELIVRANCE ».

THÉATRE DE L'UNION

147, RUE D'ARRAS, 147

(Place Vanhœnacker)

(Salle chauffée)

Ce soir, à 8 h., grande soirée de gala avec le concours de **M. DUROC**, baryton d'opéra-comique. Au programme : **LE SYMBOLE**, grand drame en 4 parties. — **L'AME DU PIERRE**, comédie sentimentale en 5 actes, d'après le chef-d'œuvre de G. Ohnet. — **LE FILS DE LA NUIT**, 5e épisode : **Le Gouffre des Panthères**, drame en 2 parties. — **MAX LINDER PART EN AMERIQUE**, film comique en 2 actes. — **FATTY BISTRO**, film ultra-burlesque en 2 parties. — **MUSIC-HALL : LES YVONNY** (contralto et baryton), les sélects duettistes à grande voix. — **OLLERS**, clown musical du Cirque Médrano. — **Grand orchestre.**

Location à partir de 9 h. 30 du matin.

La Vie Ouvrière

Union Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord

Avis aux secrétaires et trésoriers des Syndicats.

— Le bureau de C. G. T. nous informe qu'un grand nombre de syndicats ont négligés de renouveler leurs abonnements à la « Voix du Peuple » pour l'année 1920.

Nous vous rappelons qu'il y a une obligation pour chaque syndicat d'être abonné à l'organe confédéral : (art. 3 § 3 des statuts). Les Syndicats qui n'auront pas remplis cette formalité, se verront supprimés « La Voix du Peuple » à partir de mars prochain et se trouveront de ce fait ; dans l'impossibilité d'être représenter dans les congrès.

Pour l'Union départementale,
Les membres du secrétariat :
BONDUES — DECOCK

Aux ouvriers du Bâtiment et des Travaux publics

Nous tenons à mettre en garde les ouvriers contre la manœuvre provocatrice d'une certaine presse, qui, ne sachant rien, pousse le Bâtiment à la grève générale, en annonçant que le Comité d'études des Syndicats du Bâtiment de la 1re région, dans sa réunion de mardi dernier, a décidé l'arrêt complet du travail d'ici quelques jours.

Les décisions de ce Comité d'études sont tenues absolument secrètes pour des raisons que nous devons expliquer à nos syndiqués, et non à des journaux dont la tactique est de briser la force syndicale.

Nous sommes à un tournant tragique de la Destinée. Un vent de folie tend la volonté des dirigeants et des patrons vers le combat. C'est à la classe ouvrière de montrer le calme inhérent à nos organisations formidables d'énergie et de puissance.

Malgré les coups de boutoir que les Syndicats reçoivent de leurs ennemis de classe, les ouvriers du Bâtiment attendront que le Congrès des régions libérées ait donné, dimanche prochain, l'irrémédiable et décisive marche à suivre.

Le Comité d'Etudes de la 1re région.

A ROUBAIX

LES SALAIRES DANS LE TEXTILE

Aux ouvriers et ouvrières du textile

Les Syndicats du Textile de la région Roubaisienne nous communiquent l'appel suivant :

« Le coût de la vie, déjà très élevé l'année dernière, continue à monter sans cesse.

Les salaires, malheureusement, sont loin de suivre la même ascension.

Devant cette hausse toujours croissante des denrées, devant la misère toujours grandissante chez les travailleurs, les ouvriers du Textile de la région nous ont chargés de demander en leur nom aux industriels des augmentations de salaires.

Malgré les descriptions fidèles et sincères que nous avons faites des difficultés actuelles d'existence pour les travailleurs, malgré notre appel à leur devoir envers la classe ouvrière, les patrons ne semblent pas se rendre un compte bien exact de la situation.

Ils nous répondent : « *Qu'ils suivent de près les conditions d'existence de leurs ouvriers et prendront en temps utile, toutes les mesures qui leur paraîtront équitables* ».

Cette réponse prouve que les patrons ne comprennent pas — ou font semblant de ne pas comprendre — l'impérieuse et urgente nécessité qu'il y a de se réunir avec nous pour examiner les réclamations de leurs ouvriers.

C'est une mentalité singulière qui n'est pas exclusive aux patrons du Textile seulement. Elle est la même chez les industriels de la Métallurgie, des Transports, chez les richissimes représentants des Compagnies minières, etc.

Alors que nous manquons de charbon, partout dans les maisons, comme dans les usines, alors que les Compagnies minières devraient, par des salaires raisonnables, et l'Etat par une loi plus équitable sur les retraites, encourager les mineurs au travail, le Patronat de la Mine, qui réalise des bénéfices aussi immenses que scandaleux, n'hésite pas, pour une question de gros sous, à acculer peut-être les mineurs à une grève générale pour la semaine prochaine.

Cette mentalité patronale, véritable politique d'autruche, ne prévoit pas quelles extrémités redoutables elle se prépare pour l'avenir, un avenir plus rapproché peut-être que ne le croient les patrons eux-mêmes.

En tout cas, elle ne saurait nous convenir et la réponse des patrons du Textile ne peut nous satisfaire. Nous insisterons à nouveau pour obtenir au plus tôt les augmentations de salaires que nous vous avez chargés de réclamer pour vous, et sans lesquelles il vous devient de plus en plus impossible de vivre.

Pour l'instant, nous demandons aux ouvriers de rester au travail, mais de se tenir prêts à toutes les éventualités que nous serons peut-être obligés d'envisager d'ici peu, si les patrons persistent dans leur façon de faire envers nous.

Ouvriers et ouvrières du Textile, continuez à travailler, mais tenez-vous prêts au premier appel des Syndicats !

Les Syndicats Ouvriers Textiles de Roubaix, Tourcoing, Lannoy, Ronco, Halluin et Mouscron.

LES OUVRIERS DE BRASSERIES et LIQUORISTERIES de ROUBAIX et ENVIRONS

Réunis en assemblée générale le 24 février 1920, après avoir entendu le compte-rendu de la délégation auprès des patrons, enregistrent la proposition ridicule faite par ceux-ci d'augmenter le salaire des ouvriers de 1 franc par semaine ;

Déclarent qu'à partir du 1er mars prochain toutes brasseries et liquoristeries de Roubaix et environs sont en état de conflit

Se réservent le jour et l'heure pour la fixation de l'arrêt du travail et se séparent aux de : Vive l'Union Ouvrière !

SYNDICAT DU TONNEAU

Une réunion de la Section Roubaix-Tourcoing et environs aura lieu le dimanche 29 février, à deux heures et demie, rue du Collège, 49. Tous les ouvriers tonneliers et similaires, syndiqués ou non, sont priés d'y assister.

Ordre du jour : Mise à jour des cartes pour le mois de mars — Inscription de nouveaux adhérents — Compte-rendu de la réunion du 15 février de Lille — Lecture du nouveau barème des salaires voté par les nombreux camarades présents à ladite assemblée.

Vu l'importance de l'ordre du jour et dans l'intérêt général, la présence de tous est indispensable.

Le Secrétaire : DHENNIN Albert.

NOTA. — Les tonneliers faisant partie du Syndicat des garçons brasseurs ou de l'Alimentation sont instamment invités à assister à cette réunion générale.

A TOURCOING

Les Ouvriers Terrassiers, Poseurs de Voies, Maçons, Paveurs et Aides, sont priés d'assister à la réunion technique qui aura lieu au siège du Syndicat, 165, rue de la Cité, le mercredi 3 mars, à six heures du soir.

A LILLE

AUX CHEMINOTS

Depuis le début d'août dernier, nous sommes obligés de constater l'intransigeance et l'obstruction systématique qu'opposent les compagnies et le Gouvernement à toutes nos revendications.

Pendant la guerre, qui ne se souvient des fleurs et des félicitations jetées à toute occasion au personnel d'élite des chemins de fer, sur lequel — déclaraient Parlement et Gouvernement — on pouvait compter en toute circonstance.

Dans les 48 heures, nous étions reçus par notre commission technique ou par nos ingénieurs en chef pour discuter nos justes revendications.

Très souvent même, satisfaction nous était accordée et nos dirigeants étaient les premiers à reconnaître les services rendus.

Il est vrai que, vu l'état précaire du pays, les cheminots se contentaient de satisfactions d'ordre secondaire. Nous nous disions que sitôt la guerre finie, nous serions récompensés des efforts presque surhumains que nous avions fournis pour la vitalité de la nation toute entière.

Notre fédération arrivait, au fur et à mesure que le coût de la vie augmentait, à faire obtenir des primes de cherté de vie, primes de résidence et des légères augmentations de salaires.

Comme questions générales, entre autres la nationalisation, question intéressant la Nation toute entière, elle a décidé d'attendre des temps meilleurs, c'est-à-dire la fin des hostilités, pour ne pas être accusée de causer de la perturbation dans notre pays.

Pour d'autres revendications : statut du personnel, échelle de traitements, nous les attendons depuis deux ans.

Modifications à la loi des retraites qui permettraient à nos vieux camarades de jouir non seulement d'un repos bien gagné, mais bien payé, avec les retenues qui nous sont faites mensuellement !

Rien n'a abouti actuellement !

L'échelle, qui devait posséder 14 échelons, en possédera, dit-on, 18. Nos dirigeants, qui étaient incapables d'en fabriquer 14, trouvent moyen, actuellement, d'en fabriquer 18.

Nous avons, paraît-il, obtenu un bon résultat ; nous connaissons le dix-huitième échelon, c'est-à-dire la base de 3.800 francs.

Alors, braves cheminots, attendons les dix-sept autres !

Pour le statut du personnel : hélas !

Pour toute autre revendication de moindre importance, c'est encore la même chose.

Au Congrès de Boulogne, une commission avait été désignée pour discuter le problème intéressant les agents des pays envahis : salaire intégral et primes de déplacements. Depuis le 31 mai 1919, cette commission n'a pu être reçue par nos dirigeants.

Dernièrement, à une demande d'audience à nos ingénieurs, nous attendions la réponse six mois et elle fut négative, refus de nous recevoir.

Chose plus grave : hier encore on refusait à nos représentants des permissions pour assister à différents congrès ou conseils d'administration ; mieux, on les punissait.

Au sujet du relèvement de l'indemnité de résidence, dans une toute récente réunion de commission paritaire, il avait été convenu que le taux était fixé à 1.200 francs pour Paris, et qu'il serait augmenté de 80, 50, 30, 20 % pour la province, à titre provisoire, que cette indemnité serait fixée définitivement par la commission paritaire.

Maintenant, nos dirigeants nous déclarent que c'est définitif.

Voyez, cheminots, la bonne foi des compagnies et du Gouvernement à notre égard. Dans toutes les discussions, on nous opposait où on voulait nous traiter sur le même pied que les fonctionnaires, suivant les besoins de leur cause.

A titre d'exemple : dans l'agglomération lilloise, les fonctionnaires touchent 900 francs d'indemnité, tandis que les cheminots toucheront 540 fr. Différence : 360 francs.

Après cet exposé succinct, nous croyons vous avoir assez démontré que pareil état de choses n'a que trop duré. Nous ne pouvons plus vivre dans des conditions semblables : il faut que cela cesse pour le bien-être de tous.

Camarades, il est plus que temps de vous sentir les coudes, de souteni avec la dernière énergie, et par tous les moyens possibles, vos représentants, si vous voulez conserver le peu d'avantages que vous avez si difficilement obtenus pendant la guerre et si vous voulez vivre honnêtement, vous et votre famille, et ne plus être l'objet d'exactions continuelles qui victimes de l'arbitraire des compagnies comme avant la guerre.

Cheminots, tenez-vous prêts à la lutte et répondez présents à tout appel de votre fédération pour arracher, une fois pour toutes, satisfaction à nos modestes revendications.

La Commission administrative du Syndicat des Cheminots de Lille.

Dans la Brasserie

UN ORDRE DU JOUR DU SYNDICAT DES OUVRIERS DE BRASSERIE ET MALTERIE DE LILLE

Aux débitants de boissons de Lille et environs

La Commission du Syndicat des ouvriers de brasserie et malterie de Lille protestent énergiquement contre le bruit scandaleux qui se répand depuis un certain temps en ce qui concernent la grève des ouvriers de brasserie et malterie. La Commission fait rappeler aux cabaretiers de Lille et des environs que le bruit qui circule en ce moment sur cette grève et dénuée de fondement et que pour le moment il n'est pas question de grève, il est question au contraire de s'entendre le mieux possible avec le syndicat patronal. Aussi la Commission espère que les cabaretiers n'auront pas de reproches à faire au syndicat ouvrier qui active le mieux et le plus vite possible les pourparlers qui sont engagés depuis bientôt un mois avec le syndicat patronal pour éviter ce conflit dont il est tant question.

Pour la Commission.
Le secrétaire : E. BRESSUICK.

:: *Convocations* ::

AUJOURD'HUI

BATIMENT ET TRAVAUX

— **Section de la Madeleine.** — Vendredi 27 février, aura lieu une réunion générale pour tous les ouvriers du bâtiment et des travaux publics, avec le concours des camarades Vaillant, secrétaire du bâtiment, et Becquart, trésorier, dès affiches seront apposées indiquant l'heure et le lieu de la réunion.

METALLURGIE

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS

Vendredi 27 février 1920, à 7 heures du soir, assemblée de commission, au siège, rue de Fives, 28.

Extrême urgence.

EMPLOYES

Section usine de Fives. — Réunion générale des employés syndiqués de l'usine, au siège de la section, 1, rue Aristote, à Fives, les employés nouveaux non encore syndiqués sont cordialement invités.

Personnel municipal (section des Ouvriers). — Assemblée de commission le vendredi 27 février, à 5 h. 1/2 du soir, Bourse du Travail, 186, rue de Paris : questions diverses.

SECRETARIAT OUVRIER D'HYGIENE. — La réunion de la commission aura lieu vendredi 27 février, à 19 heures, 1 bis, place Vanhoenacker.

Il n'y a pas de convocations individuelles.

Les camarades des diverses organisations peuvent y assister à titre consultatif.

SYNDICAT DES OUVRIERES EN CONFECTIONS. — Réunion générale de tous ses membres, vendredi 27 février, à 6 heures 30 du soir. — Ordre du jour très important.

PARTI SOCIALISTE

COMITE JULIEN BASSEL

Réunion mensuelle du groupe, le samedi 28 février, à 7 heures et demie du soir, au siège, rue de Bavai, 96. Nous comptons sur la présence de tous les camarades à cette réunion.

Le secrétaire, A. TILLIEN.

Section du Vieux-Lille. — Le comité du Parti Socialiste du Vieux-Lille se réunira en assemblée générale le samedi 28 février, à 7 heures et demie du soir.

Ordre du jour très important ; causerie sur les marins de la mer Noire, par le camarade Vandamme, de la Jeunesse Socialiste.

Le secrétaire, L. PEETERS.

A HELLEMMES

JEUNESSE SOCIALISTE « L'AVANT-GARDE »

Samedi 28 février à 7 h. 30 du soir, chez le camarade Tibert, rue Sadi Carnot, assemblée générale pour tous les jeunes camarades faisant partie de la Jeunesse Socialiste : un bon effort, et que chacun amène une nouvelle recrue.